



Conseil d'administration

316^e session, Genève, 1-16 novembre 2012

GB.316/POL/7

Section de l'élaboration des politiques
Segment de la coopération technique

POL

Date: 17 septembre 2012

Original: anglais

SEPTIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Programme renforcé de coopération technique pour les territoires arabes occupés

Objet du document

Le Conseil d'administration est invité à prendre note des faits nouveaux relatés dans le présent document et des actions qu'il est proposé au BIT d'entreprendre dans le cadre du programme renforcé de coopération technique et à fournir des orientations quant aux prochaines étapes de la mise en œuvre de ce programme.

Objectif stratégique pertinent: Sans objet.

Incidences sur le plan des politiques: Aucune.

Incidences juridiques: Aucune.

Incidences financières: Aucune.

Suivi nécessaire: Aucun.

Unité auteur: Bureau régional pour les Etats arabes.

Documents connexes: BIT: *La situation des travailleurs des territoires arabes occupés*, rapport du Directeur général, annexe, Conférence internationale du Travail, 101^e session, Genève, 2012.

Contexte

1. Le présent document rend compte des progrès accomplis et des activités que le BIT prévoit d'entreprendre dans le cadre du programme de coopération technique mis en place dans les territoires arabes occupés. Il fait le point sur le programme de travail mis en œuvre par le BIT en collaboration avec le ministère du Travail de l'Autorité palestinienne, la Fédération générale des syndicats de Palestine (PGFTU) et la Fédération palestinienne des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture (FPCCIA) depuis le dernier rapport d'activité présenté en novembre 2011. Il met en lumière les principales mesures prises par le BIT pour améliorer la situation des travailleurs et tenir compte des graves difficultés sociales, économiques et budgétaires ainsi que des initiatives nationales définies dans le Plan de développement national pour 2011-2013.
2. L'occupation continue à peser lourdement sur le quotidien des Palestiniennes et des Palestiniens qui cherchent à subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Pauvreté extrême, chômage et travail précaire demeurent le lot d'un nombre croissant d'entre eux. Fait plus préoccupant encore, l'économie et le marché du travail palestiniens ne peuvent générer suffisamment d'emplois pour absorber une main-d'œuvre sans cesse plus nombreuse et plus jeune, grossie chaque année d'environ 45 000 nouveaux actifs. Au cours de la période considérée, la croissance économique a connu une légère progression, attribuée principalement aux réformes de gouvernance, au renforcement des institutions publiques et à l'assouplissement des restrictions imposées par Israël sur les importations de biens de consommation et d'intrants nécessaires à certains projets d'infrastructures réalisés à Gaza par des organisations internationales. En raison du ralentissement économique mondial et du recul de l'aide, l'Autorité palestinienne se trouve aujourd'hui confrontée à une grave crise financière et a besoin de recevoir d'urgence de nouveaux fonds de la communauté internationale.
3. Malgré l'incertitude politique chronique qui se caractérise par une fragilité économique, la situation socio-économique des Palestiniens a enregistré une amélioration sous l'effet d'une accélération de la croissance en 2011 estimée à 10,7 pour cent. La croissance a été inégalement répartie: en recul sur la Rive occidentale (5,7 pour cent) mais en forte progression dans la bande de Gaza (26,6 pour cent). Loin d'être le signe d'un assainissement de l'économie, cette croissance est attribuable à l'essor du secteur de la construction à Gaza, conjugué à une hausse des importations de matériaux de construction autorisées depuis Israël. L'économie reste dominée par le secteur des services, les activités productives manufacturières et agricoles représentant quant à elles moins d'un cinquième du PIB global – et se ressent de surcroît des innombrables restrictions limitant l'accès à la Rive occidentale et à la bande de Gaza ainsi que la circulation dans et entre ces deux territoires. La situation du marché du travail et de l'emploi s'est améliorée en 2011 par rapport à l'année précédente mais reste peu reluisante en comparaison avec le reste du monde. Le taux de chômage sur la Rive occidentale et à Gaza a baissé, passant de 23,7 pour cent en 2010 à 21 pour cent en 2011. L'emploi total s'est accru de 12,5 pour cent en 2011, avec 50 000 emplois supplémentaires à Gaza et environ 39 000 sur la Rive occidentale. Le taux d'activité a certes progressé de 4,4 pour cent en 2011, mais il demeure extrêmement faible (42,9 pour cent), la participation des femmes à la vie active restant dérisoire.

Etat d'avancement général

4. Le travail accompli par le Bureau dans les territoires palestiniens occupés reste accordé aux priorités définies dans le Plan de développement national, en ce sens qu'il vient appuyer les efforts de construction de l'Etat et l'accélération du développement

socio-économique nécessaire pour garantir un avenir sûr, stable et prospère au peuple palestinien. Le Plan de développement national vise essentiellement à favoriser la croissance du secteur privé et la création d'emplois, la modernisation et le développement du système d'enseignement palestinien pour soutenir une économie du savoir et l'investissement dans les infrastructures nationales en vue d'accélérer la mise en œuvre des initiatives en matière de développement social et économique. Les activités du Bureau contribuent principalement à moderniser et rationaliser l'administration publique et la gouvernance du marché du travail, à élaborer un nouveau programme d'enseignement supérieur, à promouvoir la pleine participation des femmes et leur autonomisation économique, à stimuler l'emploi des jeunes, y compris l'emploi indépendant, à favoriser des conditions propices au développement des entreprises, la mise en place ou la réforme de filets de protection sociale et l'application d'une stratégie de protection sociale et, enfin, à réactiver le Fonds palestinien pour l'emploi et la protection sociale.

5. Le BIT met actuellement en œuvre un programme de coopération technique doté d'une enveloppe globale de 4,3 millions de dollars E.-U., constituée de fonds alloués par le Koweït, le Fonds PNUD/Espagne pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, la Direction du développement et de la coopération (DDC) de la Confédération suisse, l'Association pour la protection sociale et l'OIT. Ces fonds lui ont permis de financer la présence de l'Organisation tant sur la Rive occidentale qu'à Gaza. On compte ainsi aujourd'hui sur le terrain un représentant, un administrateur de programmes, des administrateurs nationaux de projets, ainsi que du personnel d'appui.
6. La stratégie d'ensemble en matière de travail décent pour le territoire palestinien occupé est en cours de finalisation à la lumière des recommandations formulées par les représentants de l'Autorité palestinienne et par les organisations d'employeurs et de travailleurs lors d'un atelier de consultation organisé à cette fin en juillet 2012. Cette stratégie soutient les efforts de développement déployés pour renforcer la cohésion sociale, la justice et l'égalité dans une optique plus intégrée et plus cohérente. Elle contribue également à la réalisation du Plan de développement national et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour 2013-2017, celui-ci étant le premier jamais formulé pour le territoire palestinien occupé. Cette stratégie vise principalement: i) à promouvoir les droits des travailleurs et une meilleure gouvernance du marché du travail; ii) à promouvoir un environnement économique qui favorise un meilleur accès à l'emploi et aux moyens de subsistance; iii) à soutenir la mise en place d'un système complet de sécurité sociale.

Examen des progrès accomplis et des résultats obtenus dans les principaux domaines d'activité

Promouvoir les droits des travailleurs et une meilleure gouvernance du marché du travail

7. Conformément à la Déclaration de Turin de 2010, et sur la base des évaluations des institutions entreprises par le BIT, les activités en cours consistent surtout à renforcer les mécanismes tripartites existant dans le territoire palestinien occupé et à sensibiliser les représentants de l'Autorité palestinienne et les organisations d'employeurs et de travailleurs aux principes fondamentaux du tripartisme et du dialogue social – ce dernier étant essentiel pour élaborer des politiques sociales et économiques viables dans le contexte palestinien. Il s'agit notamment de contribuer à améliorer le fonctionnement du Comité national tripartite chargé des questions relatives au travail, en lui donnant un secrétariat doté de tout l'équipement nécessaire, avec le concours des partenaires sociaux

et en coordination avec les ministères compétents. Au cours de la période considérée, un programme complet de renforcement des capacités a été mis en œuvre à l'intention des organisations de travailleurs et d'employeurs afin de soutenir leur volonté de créer et de faire fonctionner des mécanismes de dialogue social dans le territoire palestinien occupé. Au cours de la période à venir, le BIT continuera de stimuler le dialogue social dans le territoire palestinien occupé – en faisant fond sur les résultats et les enseignements tirés de ses précédentes interventions et sans perdre de vue que les priorités de l'Autorité palestinienne et des organisations d'employeurs et de travailleurs évoluent. Parallèlement à cela, il apportera son concours à un examen complet de la législation du travail, continuera de prôner l'instauration de bonnes relations professionnelles et de plaider pour que les partenaires sociaux soient dotés d'organisations fortes, indépendantes et représentatives. Enfin, il poursuivra ses efforts en vue de renforcer la capacité du ministère du Travail d'agir en qualité d'intermédiaire dans la prévention et le règlement des différends du travail.

8. Afin de contribuer à plus de coordination entre la PGFTU et la Histadrouth, le BIT a renouvelé son soutien technique et financier à la PGFTU pour la prestation de services juridiques aux travailleurs palestiniens employés en Israël en vue de les aider à régler leurs différends (138 cas examinés pendant la période considérée). S'ajoute à cette intervention l'appui technique fourni pour la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action de la PGFTU (2012-2015). Par ailleurs, dans le prolongement du programme de renforcement des capacités en cours d'exécution et de l'atelier de planification stratégique organisé à l'intention de la FPCCIA en mars 2012, le BIT continuera d'aider les organisations d'employeurs à renforcer leurs capacités en matière d'élaboration de politiques, de dialogue social, de concertation sur les mesures à prendre et de sensibilisation dans un certain nombre de domaines thématiques, et à resserrer les liens entre la fédération et les chambres de commerce.

Promouvoir un environnement économique qui favorise un meilleur accès à l'emploi et aux moyens de subsistance

9. Au cours de la période considérée, et suite à la signature de l'accord de financement entre l'OIT et le Fonds palestinien pour l'emploi et la protection sociale, le Bureau a offert son soutien technique et financier pour redynamiser ce fonds: l'infrastructure physique a été créée, une équipe principale constituée et trois programmes d'urgence de création d'emplois mis à l'essai (à savoir «soutenir l'emploi indépendant, en tant que solution de substitution viable à l'emploi dans les colonies»; «soutenir les travailleurs précédemment employés dans les colonies pour qu'ils créent de petites entreprises qui devraient procurer un emploi à d'anciens travailleurs des colonies (entre 1 et 4)»; et «soutenir l'emploi de jeunes diplômés au chômage grâce à leur insertion dans des entreprises sélectionnées du secteur privé»). Un programme de renforcement des capacités a été lancé, avec l'appui du Centre international de formation de l'OIT, pour que les membres de l'équipe principale soient mieux à même de gérer et de suivre les activités et de faire rapport à leur conseil d'administration sur les résultats obtenus. Compte tenu des ressources mobilisées par le gouvernement de l'Autorité palestinienne pour assurer la viabilité des infrastructures déjà en place, le BIT apportera prochainement son concours à la réalisation de nouveaux projets de création d'emplois, destinés à élargir les activités du fonds et les pérenniser.
10. Devant le succès rencontré lors de la phase expérimentale, et pour faire suite à une recommandation des ministères du Travail, de l'Enseignement et de l'Enseignement supérieur de l'Autorité palestinienne, le Bureau entreprend à présent d'étendre à tout le territoire palestinien occupé un projet ayant pour but de développer une culture de l'entrepreneuriat et de l'emploi indépendant chez les jeunes, et intègre pour ce faire le

module de formation «Tout savoir sur l'entreprise» aux programmes d'enseignement nationaux modernisés. Une fois que ce module de formation aura été mis en place dans les établissements d'enseignement appropriés, le BIT s'emploiera à établir des liens avec le secteur privé et à soutenir l'accès aux services d'aide financière et non financière au développement des entreprises en vue de soutenir le processus de transition de l'école à l'emploi.

- 11.** Le Bureau a poursuivi le projet de développement des compétences dans le secteur de la construction mené à Gaza avec des fonds de la DDC; ce projet met en valeur les avantages qui découlent du partenariat stratégique conclu entre l'OIT et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Afin de contribuer au renforcement du programme de formation axé sur les compétences lancé au dernier trimestre de 2011, le BIT a renouvelé son assistance technique destinée à assurer la qualité des formations dispensées dans le cadre d'un suivi, de services et d'un encadrement réguliers. A la lumière des enseignements tirés de cette intervention, le BIT met la dernière main aux programmes d'enseignement professionnel par le biais d'un processus de validation ouvert à tous qui doit prélude à leur intégration dans le Cadre national de qualifications et à la création d'un système national de certification pour les instructeurs qualifiés. Pour la suite, le BIT envisage de revoir la Stratégie nationale d'enseignement et de formation techniques et professionnels, avec une analyse de son incidence sur le développement des compétences à Gaza qui offrira l'occasion d'étudier les possibilités de partenariats avec les prestataires de services de placement et d'aider le ministère du Travail à mettre en place un processus d'évaluation et de validation des compétences des travailleurs du bâtiment qui ont perdu leur emploi. Le BIT s'est par ailleurs largement investi dans les travaux de reconstruction nationale faisant appel à des techniques durables et respectueuses de l'environnement, de manière à promouvoir la construction de bâtiments plus performants, à encourager le réemploi et le recyclage des matières premières, de l'énergie et de l'eau et à réduire la production de déchets et la pollution.
- 12.** Le programme commun du Fonds pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes visait à stimuler l'emploi féminin dans le territoire palestinien occupé, et s'adressait aux femmes ayant de faibles revenus ainsi qu'aux jeunes diplômées – y compris celles vivant dans des camps de réfugiés. Il a eu pour effet de faire nettement progresser le niveau de sensibilisation des partenaires tripartites au sujet de l'égalité entre les sexes, de renforcer l'influence des défenseurs de l'égalité entre hommes et femmes et des organisations de travailleurs et d'employeurs dans la prise de décisions et la planification; de consolider les capacités des prestataires de services dans le domaine du développement des entreprises, afin de mieux intégrer à tous les niveaux les considérations relatives à l'égalité des sexes au profit des femmes entrepreneurs, de soutenir les coopératives pour qu'elles aident mieux les femmes ayant de faibles revenus grâce à la mise en place et à la gestion d'un programme intégré de subventions, et d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes de formation destinés aux femmes dans les domaines clés où la demande est de plus en plus forte sur le marché du travail. Afin d'assurer la pérennisation du programme et de maintenir le rythme, le BIT a mobilisé des ressources supplémentaires pour mettre en œuvre les activités visant à consolider les travaux effectués et à préparer la seconde phase.
- 13.** Mettant à profit l'expérience acquise dans le cadre du programme du Fonds pour la réalisation des OMD et d'autres interventions menées en commun avec les Nations Unies dans le territoire palestinien occupé, le BIT élabore actuellement, en collaboration avec plusieurs organisations des Nations Unies, des propositions communes qui seront soumises aux donateurs et qui couvrent le domaine de l'autonomisation sociale et économique des jeunes, celui de l'employabilité et du développement des compétences des jeunes vulnérables ainsi que celui du handicap.

Soutenir la mise en place d'un système complet de sécurité sociale

14. Sur la base de l'analyse du système de sécurité sociale entreprise en partenariat avec l'Institut palestinien de recherche sur les politiques économiques et suite à sa mission exploratoire d'août 2012 dans le territoire palestinien occupé, qui a été l'occasion d'échanges avec le Premier ministre de l'Autorité palestinienne et avec les représentants d'organisations d'employeurs et de travailleurs, le BIT contribuera à la définition d'une stratégie nationale en matière de sécurité sociale. Dans le cadre de cette stratégie, il sera envisagé d'étendre le régime d'assurance sociale aux travailleurs du secteur privé et à leur famille, grâce à la mise en place d'un régime de retraite, d'assurance maternité et d'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Prochaines étapes

15. La stratégie du travail décent est en cours de finalisation, en concertation avec les représentants de l'Autorité palestinienne et les organisations d'employeurs et de travailleurs, et constituera le cadre d'ensemble dans lequel s'inscrira la vision des partenaires tripartites pour le développement socio-économique dans le territoire palestinien occupé en s'appuyant sur le soutien, la capacité technique et l'avantage comparatif du BIT. La participation du ministère du Travail, de la PGFTU et de la FPCCIA à l'élaboration prochaine du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour 2013-2017 est un gage solide de leur volonté de poursuivre les activités de développement et la promotion de l'Agenda du travail décent dans le territoire palestinien occupé.
16. Le Conseil d'administration est invité à prendre note de ces faits nouveaux et des actions qu'il est proposé au BIT d'entreprendre dans le cadre du programme renforcé de coopération technique et à fournir des orientations quant aux prochaines étapes de la mise en œuvre de ce programme.